



LE CREUSOT ÉCONOMIE

« Nous accompagnons les porteurs de projet »



■ Grégory Monnot est chargé d'affaire chez Prémice, entreprise aidant les porteurs de projet. Photo Marion-Ségolène CHEMIN PERRAUDIN

Dans le cadre de la conférence sur l'innovation "Et pourquoi pas moi ?", Grégory Monnot, chargé d'affaires chez Prémice, répond à nos questions.

Si demain, je veux innover, comment dois-je faire ?

« Le porteur de projet nous sollicite avec son projet. Ce n'est pas une obligation si le dossier n'est pas forcément ficelé au millimètre. Notre rôle est aussi de l'aider et de l'accompagner tout au long de la démarche. »

L'étape suivante consiste en quoi ?

« Nous mettons en relation le porteur de projet et les différents acteurs : les laboratoires,

des entreprises travaillant sur la thématique de la start-up, etc. Puis nous les accompagnons de 12 à 24 mois selon les besoins. Ils ont à disposition un hébergement (un lieu dans lequel ils peuvent travailler), des financements, une formation et donc la mise en réseau. »

Combien de projet étudiez-vous par an ?

« Ensuite, nous étudions son projet. En moyenne, nous recevons 70 à 100 dossiers. Nous en sélectionnons entre 15 et 20 en étudiant la faisabilité et la motivation. »

Propos recueillis par Marion-Ségolène Chemin Perraudin